

épithélioms de la face, un malade atteint d'un cancer de l'estomac.

Voici les conclusions de leur exposé :

En nous en tenant avec rigueur aux modifications présentées dans l'état local, nous pouvons dire avec certitude que le traitement par la nectrianine a produit une amélioration évidente dans l'état local de nos malades : arrêt ou diminution des hémorragies, suppression des pertes fétides, parfois tendance à l'épidermisation du néoplasme, voire même, temps d'arrêt très net dans son évolution. Si, à côté de ces modifications tangibles, nous rapprochons les aggravations constantes après la suppression du traitement, l'amélioration qui suit régulièrement la reprise des injections, nous sommes peut-être en droit de considérer cette mycothérapie nouvelle comme douée d'une certaine efficacité.

Certes, nous ne pouvons pas dire que la nectrianine constitue le remède spécifique du cancer, puisque chez aucun de nos malade l'état général ne s'est relevé ; plusieurs d'entre eux ont succombé à la cachexie ; chez les autres, l'amélioration ou, plus exactement, l'état stationnaire est de date encore trop récente.

Il reste néanmoins acquis que la mycothérapie a heureusement influencé l'état local ; c'est un résultat bien appréciable quand on songe à la situation lamentable des cancéreux, torturés par les douleurs que la morphine ne soulage plus, qui deviennent si rapidement, par suite des pertes sanieuses intarissables, un objet de dégoût pour eux-mêmes et pour leurs semblables.

Et puisque cette thérapeutique est sans danger pour le malade, nous croyons qu'il serait légitime d'en poursuivre l'application sans leur faire perdre pour cela le bénéfice des opérations chirurgicales auxquelles on croit pouvoir recourir ; ces deux thérapeutiques peuvent parfaitement marcher de pair. Les faits que nous rapportons sont tout au moins un encouragement à poursuivre le traitement pathogénique des affections cancéreuses.

Les compresses d'alcool comme traitement du péritonisme et des coliques appendiculaires.

M. Sehwald rapportait récemment les heureux résultats qu'il avait obtenus, dans plusieurs cas de péritonite grave, en se servant de compresses d'alcool.

Chez un malade atteint de péritonite tuberculeuse, cette auteur a vu, en particulier, disparaître à deux reprises tous les accidents, douleurs, vomissements, météorisme et diarrhée, très peu de temps après l'application des compresses.

Devant ce succès vraiment encourageant, M. Sehwald a eu l'idée d'appliquer ce traitement à plusieurs malades atteints d'appendicite. Dans tous ces cas, la maladie a évolué heureusement et les accidents n'ont pas tardé à disparaître.

Si ce procédé thérapeutique n'est pas très nouveau, il mérite, au moins, par sa simplicité, d'être rappelé.

Il semble, en effet, que, dans les cas de péritonisme où il n'existe pas d'indications opératoires urgentes, la révulsion que produit l'alcool sur les téguments produise une dérivation salutaire.

Gaz. des Hôpitaux.